

Département de la Loire
Canton de Charlieu
Commune de PRADINES

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15
Présents : 09
Votants : 10

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois septembre les membres du Conseil Municipal dûment convoqués par Monsieur le Maire se sont réunis sous la présidence de **Monsieur Charles BRUN, Maire**.

Etaient présents : AUPERT Mickaël, HETSCH Jean-Marc, LACOUR Danielle, LARRAY Patrick, SCHIMITZ Jean-Marc, RIVIERE Mickaël, BOULLIER Magali, PIVOT Laurent.

Etaient absents : GOUJON Mickaël, SEIGNERET Ludivine, GASDON Maxime, DENIS Sylvie, MONDIERE Hubert

Etaient absents ayant donné bon pour pouvoir : Véronique FESSY (pouvoir à Danielle LACOUR)

Secrétaire de séance : Jean-Marc HETSCH

Date de convocation : 18 septembre 2025.

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LE GAZ- ANNEE 2025

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de distribution de gaz naturel sur la collectivité donne lieu au paiement d'une redevance.

Pour l'année 2025, le montant que GRDF doit verser s'élève à 39 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte de demander le versement de cette redevance d'occupation du domaine public s'élevant à 39 € au titre de l'année 2025.

Fait et Délibéré à Pradines, le 23 septembre 2025.

Le secrétaire de séance,
Jean-Marc HETSCH

Le Maire,
Charles BRUN